

Le Président

Monsieur Pierre LABARTHE
Directeur
SNCF Gares & Connexions
10, rue Camille Moke
CS 80001
93212 SAINT-DENIS

Aubergenville, le **22 FEV. 2023**

Nos Réf. : GPSEO/2023/2619
Direction générale adjointe aménagement du territoire
Direction du Foncier et de l'Aménagement communautaire
Dossier suivi par : Andréa CHAGOT
Contact : 06 09 30 80 65 – andrea.chagot@gpseo.fr

Objet : Acquisition par la Communauté urbaine d'une emprise foncière propriété de la SNCF dans le cadre du projet de réaménagement du pôle gare EOLE d'Epône-Mézières

Pièces jointes : Plans

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet EOLE, la Communauté urbaine porte un projet de réaménagement des espaces publics autour des futurs pôles gares EOLE visant notamment à en améliorer l'accessibilité et favoriser l'intermodalité par des aménagements et des équipements permettant le passage d'un moyen de transport à un autre.

La réalisation de ce projet au niveau de la gare d'Epône-Mézières nécessite l'acquisition d'une emprise d'environ 90 m² issue du domaine public non cadastrée avenue de la gare à Epône relevant de la propriété de Gares & Connexions.

La Communauté urbaine souhaite donc acquérir cette emprise auprès de votre établissement, pour laquelle le prix de vente sera défini conformément à l'estimation établie par la Direction de l'immobilier de l'Etat.

La Communauté urbaine prendra en charge l'ensemble des frais liés aux prestations de géomètre et à l'acquisition. Les services de la Communauté urbaine se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation,



Evelyne PLACET
Conseillère déléguée au foncier